

des entraves ordinaires, et on n'emploie presque jamais le mouchet pour le vol. On parvient quelquefois en moins de quinze jours à assurer l'épervier pour cet exercice. On s'en sert ordinairement pour le vol du perdreau, de la caille, du râle de genêt et de toutes sortes de petits oiseaux.

Il n'y a que peu d'exemples que l'on ait affaîté chez nous des aigles 1), soit parce qu'on ne peut se procurer que difficilement ces oiseaux, soit parce que nos contrées ne produisent pas de grands mammifères vivant dans les plaines et pour la chasse desquels on emploie ordinairement les aigles, soit enfin parce qu'ils sont trop pesants pour être portés sur le poing. On ne peut se servir pour la chasse que des aigles proprement dits ou de terre, c'est à dire, de ceux dont les pieds sont emplumés jusqu'aux doigts. On préfère les aigles

niais que l'on affaîte à voler au-dessus des chiens 2), quand ceux-ci parcourent les plaines à la recherche du gibier, absolument comme on le fait en employant les faucons niais pour le vol de la perdrix.

Notre description de l'affaîtage des divers oiseaux de proie étant terminée, nous n'avons qu'à faire observer que l'on retient, lors de la chasse, tous les oiseaux par les jets qui restent attachés à leurs pieds, ainsi que les sonnettes, même quand ils volent; par conséquent en se servant des entraves ordinaires, il faut, avant de jeter les oiseaux sur le gibier, détacher les vervelles et la longe, tandis qu'il suffit, en chassant avec l'autour, de détacher le courrier des jets, et de laisser réuni ce premier à la longe que l'on attache à la fauconnière pendant que l'oiseau vole.

DE LA MANIÈRE DE CHASSER A L'OISEAU ET DES DIFFÉRENTS VOLS EN USAGE EN EUROPE.

De toutes les chasses à l'oiseau, c'est la haute volerie du héron et du milan qui présente le spectacle le plus imposant et qui par cette raison a été regardée, de tout temps, comme infiniment plus noble que les autres vols, et seule digne de porter le nom de vol royal 3). Le milan étant toutefois un oiseau beaucoup plus rare que le héron et se trouvant, même dans les lieux qu'il a l'habitude de fréquenter, en nombre comparative-ment peu considérable, il est rare que l'on puisse se livrer exclusivement à la chasse de cet oiseau. Il en est de même du vol du héron dans des contrées que ces oiseaux n'habitent qu'en petit nombre, où ils ne nichent pas en société et où l'on est par conséquent obligé d'aller à la recherche des individus isolés. Dans les contrées, au contraire, où il existe de grandes héronnières situées au milieu de plaines découvertes, incultes et susceptibles d'être parcourues dans toutes les directions à cheval et à pied, on peut exercer le vol du héron en grand et pendant plusieurs mois de suite; cette chasse offre alors sans contredit un divertissement à la fois noble et magnifique, auquel ne peut être comparé nul autre exercice de ce genre 4). Cependant, ces grandes héronnières existent en très petit nombre; elles sont souvent entourées, soit de marais impraticables, soit de terres défrichées, et il se trouve actuellement peu d'endroits qui réunissent les conditions nécessaires pour l'exercice de ce vol; aussi n'y a-t-il peut être aucune contrée de l'Europe qui offre sous ce rapport autant d'avantages que la Hollande. On ne doit donc pas s'étonner que durant la saison de la chasse ce pays soit le rendez-vous d'un grand nombre d'amateurs anglais, français, allemands ou d'autres étrangers qui viennent y jouir d'un spectacle qu'ils chercheraient en vain à se procurer dans leur propre pays. La grande héronnière qui existe en Hollande, se trouve au milieu des vastes bruyères qui environnent le château royal du Loo,

situé dans la province de Gueldre. Elle sert de retraite, en été, à une multitude de hérons dont le nombre s'élève probablement à plus de mille paires. Se rendant tous les jours, pour aller à la pêche du poisson, sur les bords du Zuiderzée, de l'Yssel et de ses affluents, du Rhin, les hérons retournent l'après-midi, de leurs courses dont la distance s'élève souvent jusqu'à quatre ou cinq lieues, vers le lieu de leur retraite; c'est alors que l'on peut, en se plaçant avec les faucons de la sorte que l'on intercepte pour ainsi dire leur passage, prendre tous les jours, pendant la saison de la chasse, six à huit hérons et davantage, selon les circonstances et le nombre de faucons dont on peut disposer. Cette saison de la chasse commence ordinairement au mois de Juin, quand les jeunes hérons sont parvenus au terme de leur croissance, et elle dure jusque vers la fin du mois de Juillet, comme étant l'époque à laquelle les faucons entrent en mue. Le lieu que l'on choisit pour attendre les hérons, varie suivant la direction du vent; car il est essentiel, par des raisons que nous développerons plus tard, de se placer toujours sous le vent, ou, en d'autres termes, sur un point exposé au vent qui souffle du côté de la héronnière. Quant à la distance de la héronnière sur laquelle on se place, elle peut varier, suivant la nature du terrain, d'une demi-lieue à deux lieues et même davantage; et comme on choisit, par cette raison, certains lieux fixes pour exercer le vol, on y fait construire des cabanes destinées à recevoir, lorsqu'il tombe de la pluie, la société des chasseurs, les faucons et même les chevaux. Le temps convenable à l'exercice de cette chasse est l'après-midi, depuis quatre heures jusqu'au coucher du soleil. Les fauconniers et leurs aides montés à cheval et accompagnés des porte-cages se rendent d'avance sur les lieux pour attacher les faucons par le moyen de la longe à des fourchettes de bois fichées dans le sol et

1) Il résulte d'un passage de l'ouvrage de l'empereur Frédéric, livre II, chap. 2, p. 74, qu'il n'a jamais employé l'aigle pour la chasse. Guillaume Tardif, première partie, chap. 2, p. 55, ne paraît faire mention de la chasse à l'aigle que d'après les indications des Économistes arabes. On lit relativement à l'aigle, dans le Recueil des oiseaux de proie, p. 104 et 105: «Et si ce n'étoit qu'elle est si hardie à porter sur le poing jet de voy elle est aussi grande et aussi qu'elle est difficile à apprivoiser du usage, l'un en seroit surpris aux Économistes des Princes plus qu'en se fait. De Thos, Réimpression, livre 1, p. 12, quant à ce qu'on France on ne fait jamais usage de l'aigle pour la chasse. Les Économistes n'ont jamais vu d'aigle, mais il paraît que l'on a fait récemment des essais avec l'aigle royal en

Angleterre. On trouve à ce sujet dans un écrit périodique anglais, la notice suivante: «Le capitaine Gower, de Buckden, dans le comté de Huntingdon, possède actuellement un bel individu de l'aigle royal, qu'il a obtenu lui-même pour le vol du lièvre et du lapin.» Voir le «Naturalist du mois de Mai, année 1852. — 2) Géométrie, liv. 1, cap. 11, p. 345, et Recueil des oiseaux de proie, p. 104. — 3) «La haute volerie du héron et du milan doit être le premier rang; ainsi est-ce le vol royal.» D'Arnaud, livre 4^e, chap. 2^e, p. 278. — 4) Il paraît que les anciens Économistes étaient du même avis. De Francfort, livre 1, chap. 13, p. 5, dit à cet égard: «Quant à la volerie de Héron, comme Buckden dit que c'est le plus noble de toutes.»

pour faire en général tous les préparatifs nécessaires à la chasse. Dès que la société des chasseurs est arrivée, un aide-fauconnier ou piqueur s'avance et se place en vedette, sous le vent, à la distance d'un bon quart de lieue, sur un point élevé où il est en vue et d'où il peut découvrir de loin tous les hérons qui arrivent dans cette direction. Deux fauconniers à cheval, l'oiseau sur le poing, se postent en même temps, le plus souvent dans la direction de la héronnière, à quelques centaines de pas de la société des chasseurs. Aussitôt que le piqueur sous le vent aperçoit un héron qu'il juge susceptible d'être volé, il en avertit la société en descendant de son cheval, dont il tourne la tête du côté que le héron arrive. A ce signal, le cri général de « à la vol ! » se fait entendre; tous les yeux se dirigent vers la région du ciel que doit franchir le héron pour s'approcher; on accourt de tous côtés; on monte à cheval et l'on tâche de gagner le lieu le plus favorable pour jouir du spectacle de la chasse, évitant toutefois d'effrayer le héron par un trop grand bruit. Les fauconniers, observant le moment propice, cherchent à s'approcher du héron sans le détourner de la direction qu'il suit; après y avoir réussi, ils laissent passer le héron, et lorsqu'il s'est éloigné de quelques centaines de pas, ils déchauffent et jettent les faucons. Nonobstant que les faucons volent au commencement en rasant la terre et que, se dirigeant vers les deux côtés, ils s'éloignent l'un de l'autre et ne semblent guère s'approcher du héron, celui-ci cependant s'aperçoit de suite que c'est à lui qu'on en veut, et dès ce moment il allonge le cou, il dégorge les poissons dont il s'est repu afin de se rendre plus léger, et il s'efforce de se sauver en cherchant à gagner la héronnière ou quelque autre bois voisin. De leur côté, les faucons ne tardent pas à monter à l'essor en tournant, afin de s'approcher du héron qui, dans l'impossibilité de gagner les devants; et sachant que les faucons ne peuvent fondre sur lui que du haut en bas, n'a d'autres moyens d'échapper aux poursuites de ses ennemis que de s'élever dans les airs. Ne pouvant cependant exécuter en même temps ce mouvement et voler contre le vent, le héron se voit dès lors obligé de rebrousser chemin et de voler à la rencontre des faucons, de sorte que l'avance qu'on lui avait laissé prendre en ne jetant les oiseaux de chasse que lorsqu'il s'était déjà éloigné à une certaine distance, tourne maintenant à l'avantage des faucons; aussi voit-on dès ce moment les trois oiseaux qui volaient d'abord dans différentes directions, se rapprocher avec une vitesse presque incroyable. C'est alors que l'attention des spectateurs est portée au plus haut degré et que chacun s'empresse, les yeux dirigés vers les oiseaux, de suivre la chasse d'aussi près que possible. Le héron, cependant, poussant souvent des cris plaintifs, ne cesse de faire tous ses efforts pour s'élever aussi haut que possible et pour s'éloigner à la faveur du vent, afin d'échapper aux faucons qui le poursuivent avec activité. Dès qu'un des faucons a atteint le héron, il fait aussitôt une première attaque, à laquelle le héron cherche à se soustraire par un mouvement latéral très prompt. Si le héron réussit à éviter les serres du faucon, celui-ci est souvent entraîné par la violence du coup, au point de descendre jusqu'à vingt pas et même davantage au-dessous du faucon; mais en même temps l'autre faucon dont le vol n'a pas éprouvé de retard par cette attaque, est ordinaire-

1) A proprement dire ce la volée. Consultez le Complément du Dictionnaire de l'Académie, Paris,

ment parvenu à hauteur égale avec le héron, sur lequel il ne tarde pas à se précipiter également. S'il manque sa victime, c'est alors au premier faucon de revenir à la charge, et ces attaques alternatives plus ou moins régulières se répètent jusqu'à ce que l'un des faucons parvienne à lier le héron, en le saisissant ordinairement au cou ou quelquefois aussi à l'une des ailes. A ce moment l'autre faucon joint son camarade, et l'on voit descendre plus ou moins lentement les trois oiseaux qui ne paraissent plus former qu'un seul corps. Cependant, avant de toucher à terre, l'un des faucons lâche ordinairement sa proie, et l'autre faucon imite son exemple s'il court danger de se heurter contre le sol, en se jetant toutefois de rechef sur le héron au moment où celui-ci est tombé à terre, ou dans le cas qu'il chercherait à s'échapper. Les fauconniers ayant tâché, en courant à bride abattue, de suivre le vol de très-près et d'arriver à l'instant même que les oiseaux ont jeté à terre leur victime, sautent plutôt de cheval qu'ils n'en descendent, et tandis que l'un d'eux leurre avec un pigeon le faucon qui a lâché sa proie, l'autre s'approche avec précaution du héron, le saisit par le cou et présente un pigeon à l'autre faucon que celui-ci dépèce sur le héron même. Les faucons s'étant repus, on les porte au lieu du rendez-vous des chasseurs, après leur avoir remis le chaperon. Quant au héron, s'il n'a pas été tué par les faucons ou n'a pas reçu de blessures mortelles, on lui rend ordinairement la liberté, après lui avoir attaché aux pieds la plaque dont nous avons donné plus haut la description; si, au contraire, on veut le garder pour l'affaitage des faucons, on l'attache à terre après avoir eu soin de le siller ou de lui mettre un chaperon et de munir son bec d'étuis; car c'est alors seulement que le héron se défend en distribuant des coups de bec et non pas lors du vol, comme on le croit généralement. Deux autres fauconniers, pendant cet intervalle, s'étant rendus avec des faucons frais à leur poste, on peut voler successivement tous les hérons qui passent près des lieux où l'on s'est établi. Quoique exercés d'une manière assez uniforme, les différents vols ne laissent pas d'être variés à l'infini suivant les circonstances. Si le héron est vide, c'est à dire, s'il n'a pas mangé, il s'élève souvent, et avec lui les faucons, jusqu'à disparaître dans les nues, et dans ce cas il parvient ordinairement à s'échapper; s'il est au contraire plein, c'est à dire, s'il s'est gorgé de poissons, et si son vol est peu élevé, il arrive quelquefois qu'un seul faucon suffit pour le prendre dès la première attaque. Si le vent souffle avec force, ce n'est souvent qu'en faisant des efforts extraordinaires que l'on parvient à suivre le vol; on ne jouit dans ce cas du spectacle qu'il présente qu'à une distance plus ou moins grande, et de plus on risque de perdre les faucons, particulièrement si le vol a lieu vers le coucher du soleil; cette perte est alors d'autant plus sensible que ce sont ordinairement les meilleurs faucons qui s'égarent, car les bons faucons ne se lassent pas de poursuivre le gibier tant que celui-ci ne s'est pas sauvé dans quelque retraite; les hérons particulièrement tâchent toujours de gagner, soit le bois le plus voisin, soit les eaux, dans lesquelles ils se laissent tomber à plomb. Pour voir de très beaux vols et pour pouvoir les admirer à son aise, il faut que le ciel soit serein, qu'il fasse peu

1843, p. 100; c'est un terme de manège plutôt que de fauconnerie.

de vent, que le héron soit vieux et plein de force, qu'il ne vole pas très bas pour pouvoir à temps se rendre plus léger en dégorgeant les aliments dont il s'est repu, et qu'il monte droit dans les airs. D'ailleurs, le divertissement qu'offre le vol du héron est rehaussé par un grand nombre de jouissances. Le tableau de cette immense plaine couverte de bruyères et différemment éclairée par le soleil, tantôt se cachant en partie derrière les nuages, tantôt faisant luir ses rayons avec une clarté éblouissante, et produisant des effets pittoresques et magiques de lumière et d'ombre; ces illusions d'optique aussi variées que belles, la multiplicité des aspects, les riants lointains que présentent les bois, les vallées fertiles traversées par des rivières et couvertes de hameaux, de villages ou de villes, la multitude des spectateurs qui, formant les groupes les plus divers, n'occupent cependant qu'un espace assez circonscrit au milieu de la plaine étendue; tout contribue à rendre ce divertissement plus attrayant, plus piquant que d'autres exercices de ce genre. Ajoutez à cela que l'on peut jouir lors de cette chasse, des plaisirs de la conversation, varier les moments d'attente, en se livrant à des amusements de toute espèce, et que les dames peuvent prendre part à ce divertissement, soit qu'elles montent elles-mêmes à cheval pour suivre la chasse, soit qu'elles se contentent de regarder le vol du haut d'une colline. L'exercice du vol du héron, quoiqu'il soit souvent une bien rude besogne, n'est guère accompagné de dangers, même pour les dames qui y prennent part, pour peu toutefois que les chevaux que l'on monte soient un peu habitués au terrain, que l'on use de circonspection en suivant le vol, et qu'on ne se laisse pas entraîner par l'ambition de gagner toujours le devant; car il est d'usage que celui des chasseurs qui se trouve le premier près du héron qu'on a pris, a le droit d'arracher les belles plumes noires qui lui pendent de la nuque et qui, arrangées en bouquet et attachées au chapeau, forment la marque distinctive des chasseurs et des fauconniers. L'équipage nécessaire pour voler le héron tous les jours, pendant l'espace de deux mois, doit au moins être composé de deux compagnies de fauconniers. Chacune de ces compagnies est formée de quatre hommes, savoir, un maître-fauconnier et trois aide-fauconniers dont l'un remplit les fonctions de fauconnier, tandis que les deux autres se partagent alternativement entre les fonctions de piqueur et celles de porte-cage. Il faut que tous, à l'exception du porte-cage, soient bien montés, ce qui porte à six le nombre des chevaux pour les fauconniers. Le nombre des faucons de chaque compagnie doit, pour voler convenablement tous les jours, être au moins de vingt et tout au plus de vingt-cinq, attendu qu'un homme ne peut guère soigner plus de quatre faucons¹⁾. Admettant pour terme moyen qu'il faille annuellement, pour nourrir quarante-cinq faucons, sept à huit mille livres de viande de bœuf de la meilleure qualité et douze à quinze cents pigeons, on peut aisément calculer les frais qu'exige l'entretien de l'équipage nécessaire pour le vol du héron tel que nous venons de le décrire, et on ne sera pas étonné de trouver qu'ils mon-

tent au moins à la somme de onze à douze mille francs, pourvu que l'on n'emploie que des faucons ordinaires, car il s'entend de soi-même que cette somme sera considérablement augmentée si l'on fait chercher des gerfauts ou d'autres espèces qu'on ne peut pas se procurer dans son propre pays. Nous avons déjà constaté plus haut que l'on ne peut employer pour le vol du héron que les faucons de grande taille; le tiercelet du faucon, ainsi que les faucons niais, étant trop faibles pour ce vol²⁾. Le nombre de faucons qui s'égarent successivement lors du vol du héron est assez considérable et monte dans chaque saison de la chasse de dix jusqu'à quinze.

Le vol du milan ne le cède guère à celui du héron par la beauté du spectacle qu'il présente. Pour l'exercer avec succès, il ne faut se servir que des faucons de grande taille, savoir, les faucons blanc et d'Islande, le gerfaut et le sacre, à l'exception du sacret. Comme les milans ne se trouvent nulle part en grand nombre, il suffit d'avoir six ou huit faucons affaiblis pour le vol de cet oiseau, que l'on exerce de la manière suivante. Après s'être rendu à cheval dans des lieux fréquentés par des milans, on parcourt les champs pour découvrir un de ces oiseaux. Dès qu'on l'aperçoit, on lâche un due privé, aux pieds duquel on a attaché une queue de renard, tant pour empêcher cet oiseau de monter à l'essor et de s'envoler que pour rendre son apparence plus grotesque. Le milan, attiré par l'apparition soudaine d'un oiseau qu'il hait naturellement, descend aussitôt s'il plane dans les airs; il vole à la rencontre du due, et tandis qu'il est occupé à le poursuivre, les fauconniers épient le moment propice pour jeter les deux faucons. Dépourvu de moyens suffisants pour repousser les attaques de ses agresseurs, le milan emploie, pour échapper à leur poursuite, les moyens de vol dont la nature l'a doué à un degré si éminent, et il s'élève dans les airs en parcourant une ligne spirale très vaste. Comme les faucons sont ordinairement obligés de le suivre à une grande hauteur avant de pouvoir parvenir à l'approcher, et de répéter souvent leurs attaques que le milan sait éviter avec beaucoup de dextérité, on peut à loisir contempler un spectacle digne au plus haut degré d'exciter la curiosité. Les vols des buses et des busards se font à-peu-près de la même manière que celui du milan, mais ces vols n'ont été exercés que rarement et ne le sont plus du tout aujourd'hui.

Le vol de la pie, quoique d'un spectacle moins imposant que ceux du héron et du milan, ne laisse pas d'être un des plus agréables et offre, par les ruses qu'emploie la pie pour échapper aux faucons, ainsi que par sa durée, des scènes aussi variées qu'amusantes. On se sert ordinairement pour cette chasse de faucons communs niais dressés de manière à voler d'amont, mais on y emploie aussi des faucons de passage. On choisit de préférence, pour exercer ce vol, un terrain plat semé çà et là de buissons, de haies ou d'arbrisseaux isolés. Il faut avoir pour cette chasse deux à trois faucons, deux fauconniers montés de préférence à cheval, et quatre à cinq aides ou garçons. Après s'être autant que possible rapproché de l'endroit

1) D'Arconia, 3^e partie, ép. 43, p. 197, révisé à deux. Le nombre des faucons dont on laisse partir se charge assurément. Quelque chose que cela signifie, il n'est en pas moins sûr que l'on peut former de meilleurs faucons si l'on s'en a que deux à soigner, que lorsqu'on est obligé de s'occuper à la fois de quatre ou cinq. — 2) D'Arconia, Conférences des fauconniers, 1^{er} journa, page 84, rapporte que plusieurs gentilshommes de son temps exerçaient le vol du héron avec l'essor et qu'ils s'y procuraient de la manière suivante. Après avoir affaibli l'essor pour ce vol, on peut lui montrer un Renard

«de toute guerre, en pays choisi, & qu'il soit du commencement des jours s'il est possible, & l'approcher si souvent par derrière quelque bois ou buisson le plus près que vous pourrez, comme si vous aviez dessein de lui tirer une harqueballe. Et vous trouvant proche de Renard d'un côté en quarante toises, il faut laisser tout d'un coup le pie, pour faire que l'Action l'essort à terre, & l'essort vers, s'il est partie, l'essor hardiment, car il ne manquera de l'empêcher aussi que le Renard se soit mis en aller. Il suffit de lire cette description pour concevoir pourquoi en guise de vol n'a pas trouvé d'imitation.

où l'on aperçoit une pie, on jette un faucon, à la vue duquel la pie se sauve en toute hâte dans les broussailles. Dès que les fauconniers accompagnés de leurs aides sont accourus, ces derniers se mettent aussitôt à chasser la pie de son refuge, et au moment qu'elle le quitte, on jette le deuxième faucon afin de seconder son camarade dans la poursuite de la pie. Cet oiseau, en exécutant à l'aide de sa queue des mouvements brusques et fréquents, sait cependant éviter adroitement les coups des faucons, et parvient le plus souvent à atteindre d'autres buissons voisins ou une haie, ou si cela ne lui réussit pas, il cherche alors à se soustraire à ses ennemis, en se cachant quelque autre part, soit dans des trous, soit dans des ornieres, sous des chariots ou même entre les pieds des chevaux. Chassé de nouveau de ce refuge au moyen de bâtons ou de coups de fouet, il finit à la longue, harassé de fatigue, par devenir la proie des faucons. S'il parvient, au contraire, à gagner un grand bois ou des arbres élevés qu'il préfère à tout autre asile, toutes les peines pour l'en faire sortir seraient inutiles. S'il s'est réfugié dans une haie, il arrive souvent qu'on ne réussit à l'en chasser qu'en faisant aller de chaque côté de la haie un homme à cheval suivi des aides à pied, tant cet oiseau est adroit à se dérober à la vue, en se cachant dans les endroits les plus touffus de la haie et à fuir en arrière en rasant la terre, quand les fauconniers ont passé près de lui.

Quant au vol des diverses espèces de corneilles, on y emploie également des faucons niais, ou le tiercelet du faucon de passage, ou les faucons de passage mêmes. Ce vol offre souvent un passe-temps agréable, soit lorsqu'on est en route pour aller à la chasse, soit pendant la chasse même, à défaut d'autre gibier. On choisit de préférence une contrée découverte pour voler la corneille. Sitôt qu'on a rencontré un de ces oiseaux, on cherche à s'en approcher sans l'effaroucher, ne jetant les faucons que lorsqu'il s'envole, pourvu que la distance ne soit pas au-delà de quelques centaines de pas. La corneille, dans l'impossibilité de se cacher quelque part, cherche son salut dans la fuite, soit en montant, soit en se dirigeant vers quelque lieu qui puisse lui servir de refuge; mais poursuivie et sans cesse attaquée par les faucons, elle épuise ses forces et finit par succomber sous les efforts de ses ennemis. Si elle parvient, au contraire, à gagner des broussailles, un arbrisseau ou un petit bois, on est obligé de lui faire désert sa retraite en poussant des cris et en employant les mêmes moyens que nous avons indiqués en parlant du vol de la pie.

Pour exercer le vol de la perdrix, on emploie, soit les faucons niais, soit l'autour ou l'épervier; les véritables amateurs ne se servent que de faucons; ceux qui ne chassent que dans le but de se procurer une grande quantité de gibier, choisiront l'autour et l'épervier. En employant des faucons, il faut se rendre dans les champs, monté à cheval et accompagné d'une ou de deux personnes pour diriger le chien d'arrêt¹). Le chien ayant arrêté la perdrix, on jette un faucon qui, s'il est bien affaîlé, doit monter à une certaine hauteur, mais ne pas s'éloigner au-delà de cent cinquante à deux cents pas; car dans

ce cas, on est obligé de l'attirer en l'appelant de la voix ou en agitant le leurre, expédient dont il faut se servir avec beaucoup de discrétion pour éviter que le faucon ne prenne l'habitude de voler trop bas. Après avoir fait partir le gibier, le faucon fond aussitôt dessus, tandis que les perdrix, reconnaissant tout de suite leur ennemi mortel, prennent leur volée du côté des bruyères touffues, d'un jeune taillis ou d'un autre lieu de refuge quelconque, pourvu qu'il soit assez voisin pour qu'elles puissent l'atteindre avant que le faucon revienne à la charge. Les perdrix s'étant remises, le faucon remonte pour soutenir le chien que l'on dirige de manière à ce qu'il fasse partir de nouveau le gibier. Dès que le faucon a pris une perdrix et qu'il s'est posé à terre, on s'approche de lui avec précaution, afin de prévenir qu'il n'emporte sa proie; on le prend sur le poing et on lui remet le chaperon, après lui avoir fait prendre quelques beccades d'un pigeon récemment tué. On sait qu'il arrive fréquemment, surtout dans la dernière moitié de la saison de la chasse, que les perdrix ne tiennent pas devant le chien. Si cela a lieu, on va à la quête de ce gibier en parcourant à cheval la campagne, portant sur le poing le faucon déchaperonné, que l'on jette à l'instant même que les perdrix partent. On peut aussi, dans les lieux où l'on juge qu'il y a des perdrix, jeter amont le faucon d'avance, tandis que les chasseurs, rangés en ligne à une distance de cinquante à soixante pas les uns des autres avec le fauconnier au centre pour gouverner l'oiseau, courent à toute bride à travers la campagne. De quelque manière qu'on exerce cette chasse, un seul faucon suffit pour prendre en un jour quatre à cinq perdrix, vu qu'on ne lui donne que quelques beccades chaque fois qu'il a volé; il convient cependant de lui donner bonne gorge au moment même qu'il a pris la dernière perdrix. En employant l'autour pour ce vol, on s'y prend de la manière suivante. Suivant de très-près le chien d'arrêt, on lâche l'autour au moment même qu'on a fait lever les perdrix. N'ayant pu les atteindre, l'autour bloque, lorsqu'il est arrivé près de leur remise, sur un arbre ou sur quelque autre point élevé voisin, où on le laisse, ne le rappelant sur le poing au moyen du tiroir que lorsqu'on juge qu'il s'est trop éloigné pour agir avec effet. On fait ensuite de nouveau lever le gibier et l'on continue de cette sorte jusqu'à ce que l'autour réussisse à prendre une perdrix. Cette chasse était autrefois d'un usage fréquent chez les gentilshommes de province, chez les personnes avancées en âge ou chez les particuliers qui n'avaient pas les moyens d'entretenir des faucons. Elle est en effet plutôt profitable qu'elle ne sert à l'amusement; elle exige peu d'art et peu de dépenses, puisqu'on peut l'exercer à pied et dans des lieux cultivés, et elle convient par cette raison, même au plus simple particulier. Les véritables amateurs en font peu de cas, d'abord, parce que l'autour ne sait pas voler avec assez de vitesse lorsqu'il fait du vent, et ensuite, parce qu'il arrive souvent, notamment dans les matinées où il y a eu beaucoup de rosée, que les chiens font toute la besogne de l'autour, en s'emparant du gibier dont les plumes ont été mouillées au point de rendre le vol impossible. On peut aussi se servir de l'épervier pour voler la perdrix; cette chasse se fait absolument de la même

¹) Plusieurs chasseurs ont l'habitude d'employer pour ce vol, outre le chien d'arrêt, un ou deux épagneuls, mais ces petits chiens n'y sont guère utiles et contribuent souvent par leur vivacité à troubler

Même le succès de la chasse; c'est du moins l'opinion de tous les bons fauconniers hollandais, de ne jamais se servir d'épagneuls pour la chasse dont nous venons de parler.

manière que celle avec l'autour; elle a aussi les mêmes inconvénients, et pour en assurer le succès, il faut se contenter de voler les jeunes perdrix dont le développement n'est pas encore parvenu au point qu'elles puissent voler avec autant de vitesse que les vieilles.

On peut employer pour le vol du faisan, soit des faucons, soit l'autour; on préfère même ce dernier, parce que ce gibier fréquente ordinairement des lieux boisés où l'autour rend de meilleurs services que les faucons; d'ailleurs, les faisans tenant ordinairement mieux devant les chiens que la perdrix, on parvient facilement à s'approcher d'eux, de sorte que l'autour peut quelquefois les prendre dès le premier trait d'aile.

On ne peut se servir pour le vol du lièvre que des grandes espèces de faucon, savoir, le faucon blanc, le faucon d'Islande et le gerfaut, à l'exception de son tiercelet. On ne peut exercer ce vol que dans des lieux découverts et étant monté à cheval. Dès que les chiens ont arrêté le lièvre, on jette un ou deux faucons qui, à force de l'attaquer à plusieurs reprises, parviennent à la longue, soit à tuer le lièvre, soit à le faire tomber en l'étourdissant, soit à retarder sa course en le blessant ou en le fatiguant simplement de manière que les chiens peuvent le prendre aisément. Le vol du lapin se fait absolument de la même manière et quelquefois on y emploie également l'autour.

Pour le vol de rivière, on se sert ordinairement de faucons niais que l'on jette amont pour soutenir les chiens qui vont à la quête du gibier. Cette chasse cependant que l'on ne peut exercer que sur les bords des eaux, est accompagnée d'innombrables inconvénients provenant de la nature du terrain; aussi n'est-elle guère en usage aujourd'hui. Il en est de même du vol de l'outarde et de celui de la grue, ces oiseaux ne fréquentant que rarement ou jamais l'Europe occidentale.

Il suffira d'avoir donné la description des principaux vols pour se faire une idée de toutes les autres voleries que l'on peut exercer, particulièrement de celle des oiseaux de petite taille, telles que la caille, le râle de genêt, l'alouette etc. D'ailleurs ces vols ne s'exercent que rarement et les fauconniers n'y allaient ordinairement les oiseaux que pour s'amuser lorsqu'ils n'ont rien de mieux à faire. Nous nous bornons donc à observer par rapport à ces vols que, si on les exerce avec des faucons et qu'ils sont de longue durée, comme par exemple le vol de l'alouette avec l'émerillon, il faut donner à l'oiseau bonne gorge quand il a pris le gibier et qu'on ne peut par conséquent le faire voler qu'une seule fois par jour; si, au contraire, on chasse avec l'épervier, on peut prendre, en un jour, avec le même oiseau, suivant les circonstances, un nombre plus ou moins considérable de pièces de gibier.

NOTICES HISTORIQUES SUR LA CHASSE AU VOL.

DE L'ORIGINE DE LA FAUCONNERIE.

En consultant les nombreux écrits qui font mention de l'origine et des progrès de la fauconnerie, on trouve qu'on a émis à ce sujet des opinions assez contradictoires et que l'on s'est plus particulièrement attaché à discuter la question si cet art a été connu ou non des anciens Grecs et des anciens Romains. Un noble anglais, Jean de Salisbury, évêque de Carnot, mort en 1189, fut un des premiers qui aient agité cette question, quoique d'une manière indirecte et dans un ouvrage où ordinairement ces sortes de sujets ne se traitent pas ¹⁾. Il attribua l'invention de la fauconnerie aux juifs et semble admettre que c'est Ulysse qui le premier apporta, après la destruction de Troie, des oiseaux de chasse en Grèce; opinion que plusieurs écrivains après lui n'ont pas hésité d'adopter. D'autres savants tels que Gessner ²⁾, Belon ³⁾ et Valla ⁴⁾, soutiennent au contraire que les anciens ont complètement ignoré l'art de la fauconnerie, sans cependant exposer les motifs qui les ont portés à admettre cette supposition. Biondo ⁵⁾ va jusqu'à dire que cet art n'a été connu d'aucun peuple avant le treizième siècle. Pierre de Crescence ⁶⁾ en attribue l'invention à un auteur de fauconnerie inconnu du moyen âge, qui a écrit sous le pseudonyme de Roi Daucus, que Pierre de Crescence prit pour son véritable

nom. Gyrardo ⁷⁾, Bochart ⁸⁾, Beckmann ⁹⁾ et beaucoup d'autres, ont encore émis des opinions plus ou moins divergentes entre elles, mais ils s'accordent à dire, que cet art, quoique connu des Grecs et des Romains, n'était alors, en Europe comme en Asie, que dans son enfance. G. Cuvier ¹⁰⁾ voit, comme ces derniers auteurs, dans les chasses des oiseleurs de l'ancienne Thrace, « une première idée, mais bien grossière de l'art de la fauconnerie; » s'appuyant sur le témoignage de Ctésie, il observe avec justesse que « cet art est né dans les plaines de l'Asie; » mais il commet une erreur étrange en disant « qu'il paraît que se sont les croisés qui ont apporté cet art en Europe ¹¹⁾. » Grimm veut que la fauconnerie appartienne au nombre des exercices que les peuples primitifs du centre de l'Europe avaient en commun avec ceux de l'Asie, et qu'il leur fut déjà connu avant qu'ils aient paru sur le théâtre de l'histoire ¹²⁾. Selon M. de Hammer ¹³⁾, la fauconnerie aurait d'abord fleuri chez les Turcs, et les Grecs ainsi que les Arabes l'auraient empruntée des habitants de la Perse où les Turcs l'avaient apportée. Il serait trop long de rapporter tout ce qu'ont écrit sur l'origine de la fauconnerie la légion d'auteurs qui ont traité cette matière: se contentant le plus souvent du rôle de simples compilateurs, ne sachant concilier les opinions divergentes de leurs prédécesseurs ou interprétant d'une manière er-

1) Cet ouvrage porte pour titre: Politorum sive de regis cardinalium et vestigio philosophorum; il est imprimé dans la *Bibliotheca veterum patrum*, Angliæ, 86, 1775, vol. XIII. C'est le 4^{me} chapitre du premier livre, page 246, lib. A et G, qui contient les indications sur l'histoire de la fauconnerie. Ce chapitre est intitulé: De venatione et animalibus et speciebus que et exercitiis factis et illis. — 2) De avibus artem, p. 12 et 13. — 3) L'hist. de la nat. des oiseaux, p. 68. — 4) Opus, Basil. 84, 1543, p. 433. — 5) De Roma triumphante, Basil. 1550, lib. X. — 6) Opus, Basil. 1542, p. lib. IX, cap. 1. — 7) Lib. Gyrardi Opus, Leyden, 1626, 64 p. 370. — 8) Hieronymus VI de venatione animalium etc., en pag. 227 à 400 du 2^{me} tome de l'ouvrage intitulé: *Lingua, sive Fæ artem liberorum*, hoc est thesaurus criticus à Jean Gessner, Frobenium, 8^o, 1594. — 9) Hieronymus, sive tertius, Logi. Bat. 1682, 84, tom. II, lib. II, cap. 19, p. 270 à 272. — 10) *Reptile sur les bords de la Méditerranée*, Leipzig, 1783, vol. II, p. 137 et suiv. — 11) Hist. nat. de Plin., édit. d'Alphonse de Gondalage, tome VII, p. 324. — 12) Voir tout son *Essai sur les sciences naturelles*, tome I, p. 405 et II, p. 72. — 13) *Geschichte der deutschen Sprache*, Leipzig, Weidmann, 1544, p. 40 et 47. — 14) *Folketale*, p. 312.